



Colomiers, le 27 novembre 2019

M. le Préfet,

- suite aux réunions de travail infructueuses sur la modification du règlement intérieur du SGAMI-SUD qui se sont tenues tout au long de l'année ;

- suite à votre décision de modifier le règlement intérieur du SGAMI-SUD, entraînant une modification dégradante des horaires notamment pour la délégation territoriale de Toulouse (anciennement rattachée à la zone de défense du sud-ouest)

- suite au manque total de dialogue social et aux décisions unilatérales prises par l'administration du SGAMI-SUD, et malgré notre rencontre à ce sujet il y a deux ans,

La CGT SGAMI-SUD vous fait part de ce **préavis de grève** pour la journée du **mardi 3 décembre 2019**, préavis reconductible. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels placés sous votre autorité et sur tous les sites relevant de l'autorité du SGAMI-SUD et qui bénéficient du droit de grève.

La CGT SGAMI-SUD est disposée à vous rencontrer afin de négocier la levée de ce préavis.

Pour la CGT SGAMI-SUD

Le Secrétaire général

Sébastien BONNAUD

**Copie à :**

- M. Étienne GUYOT, Préfet d'Occitanie
- M. Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la Confédération Générale du Travail
- M. Jean-Marc CANON, Secrétaire général de l'UFSE-CGT
- M. David LECOCQ, Secrétaire Général de la CGT USPATMI